

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6371

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre:

Nom & Prénom : SABRI Mohamed

Date de naissance : 11/11/1960

Adresse : N° 322 lotissement EL WAFFA H

Deraouia

Tél. : 06 02 56 15 81

Total des frais engagés : 7041.9

Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

Age: 75.24

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 13/11/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/11/2021 08	01	200,00	Dr. Mousa Mustapha Assunta - Orthopédie	Dr. Mousa Mustapha Assunta - Orthopédie Rue Cheikh Ibn Nafle - Barrechid Tel: 0622 33 79 59
03/11/2021 Controle	Saraf			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Rue de la République Tél : 02 33 11 11 11 Montant de la Facture
Fix : 05 22 53 20 54	4-11-21	259,70
PHARMACIE DU MOURON	12/11/21	54.20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Dr. Mouhsine Haddad Traumatologie - Orthopédie Rue Cuba 100 Nafie - Bérechet Tél : 0522 33 79 58	04/01/2021	Rx	200,00 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

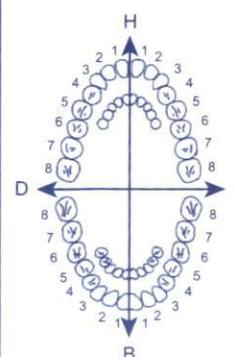
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'explorations.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Mustapha MOUHSINE

Ancien enseignant à la Faculté
de Médecine à Casablanca
Ex. Maître Assistant au CHU

Ibn ROCHD
Spécialiste en
TRAUMATO - ORTHOPEDIE



الدكتور مصطفى محسن

أستاذ بكلية الطب و الصيدلة
و بمستشفى ابن رشد سابقا

إختصاصي في

جراحة العظام و المفاصل

Berrechid, le

21/11/2021

بريشة، في

ORDONNANCE

Mouhsine Sidiyah

(114) 16

- ARCOXIA 120mg

(114) 16

- Myoflex

(114) 16

- Codoflexane

200, 70

Dr. Mouhsine / Ortho
Tél: 05 22 33 79 59
Rue Okba Ibn Nafie, Résidence Dahane - Berrechid

Batch No./Exp.: PPV 94 dhs 00

LOT: 3850
EXP: 10/2023



PPV: 22DH20

PER: 05/23

LOT: K1295



SA/120916-1/3882

Arcoxia 120 mg
7 comprimés
P.P.V: 134,50 DH
Distribué par: M&G Maroc
AMM 4-48/16DMP/21/NTO

6 118001 160068

Dr. Mustapha MOUHSINE
Ancien enseignant à la Faculté
de Médecine à Casablanca
Ex. Maître Assistant au CHU
Ibn ROCHD
Spécialiste en
TRAUMATO - ORTHOPEDIE



الدكتور مصطفى محسن
أستاذ بكلية الطب و الصيدلة
وبمستشفى ابن رشد سابقا
إختصاصي في
جراحة العظام و المفاصل

Berrechid, le

بريشيد، فـ

ORDONNANCE

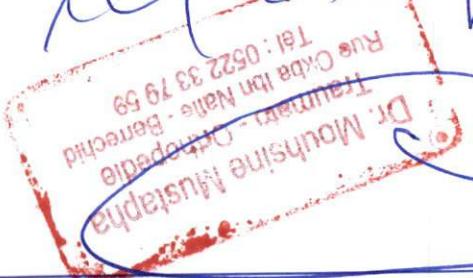
54.20

TAJ SANTARIA
PHARMACIE EL HADID
244 lotissement el watea
Deroulé 10000 Casablanca
Fix : 05.22.33.79.59

Cantrex 100



54.20 TAJ SANTARIA



LOT : 210618
EXP : 04/2025
PPV : 54,20DH

LOT N° :

PPV (DH) :

Dr. Mustapha MOUHSINE

Ancien enseignant à la Faculté
de Médecine à Casablanca
Ex. Maître Assistant au CHU

Ibn ROCHD

Spécialiste en

TRAUMATO - ORTHOPEDIE



الدكتور مصطفى محسن

أستاذ بكلية الطب والصيدلة

ومستشفى ابن رشد سابقا

إختصاصي في

جراحة العظام والمفاصل

Berrechid, le

04/11/2021

- Nom :

Mouhsine

- Prenom :

SANDYAH

Compte Rendu de RADIOGRAPHIE

Examen Demandé :

Moulaffi Ix
Nadec Limbar

Résultat :

Dr. Dr. Mouhsine



Dr. Mustapha MOUHSINE
Ancien enseignant à la Faculté
de Médecine à Casablanca
Ex. Maître Assistant au CHU
Ibn ROCHD
Spécialiste en
TRAUMATO - ORTHOPEDIE

الدكتور مصطفى محسن
أستاذ بكلية الطب والصيدلة
وبمستشفى ابن رشد سابقاً
إختصاصي في
جراحة العظام والمفاصل



Berrechid, le

Note d'Honoraire

- Nom :

- Prenom :

- Consultation :

200 Dhs

- Radiographie :

200 Dhs

- Platre :

—

- Infiltration :

—

- Autre Acte :

Total :

Dr. Mouhssine Mustapha
Traumato - Orthopédie
Rue Okba Ibn Nafie - Berrechid
Tél: 0522 33 79 59